

de la nouvelle loi, le Bureau suspendit le règlement ne permettant qu'aux gouverneurs de prendre part aux délibérations et autorisa les membres du collège présents, à prendre part à la discussion.

Les opinions légales de MM. G. Doutre, Lacoste, Abbott et Loranger concernant les pouvoirs et les devoirs donnés au bureau actuel, par la nouvelle loi, furent ensuite soumises au bureau et il s'en suivit une longue discussion. L'opinion que le bureau devait s'en tenir à la lettre de la loi et la faire exécuter telle qu'elle est, finit par prévaloir et être adoptée. En conséquence on procéda immédiatement à l'élection des quatre examinateurs devant faire subir l'examen préliminaire aux candidats à l'étude de la médecine.

M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, M. le Professeur Howe du High-School, Université McGill, M. le Professeur Miller du collège Morin, et Messire Lafamme du Séminaire de Québec, furent élus et reçurent instruction de commencer les examens le lendemain.

Le président présenta ensuite une adresse de félicitations au Dr. Chamberlin, à l'occasion du 50ème anniversaire de son admission à la pratique de la médecine, le remerciant aussi des services qu'il a rendus au bureau depuis 30 ans qu'il en fait partie.

Les messieurs dont les noms suivent obtinrent ensuite la licence du collège sur présentation de leurs diplômes respectifs.

F. X. Baril, O. Beaudry, V. Cléroux, J. Desroches, A. Lassale, O. Richer, G. Morrison, Fiset, A. Cartier, J. B. Bouchard, W. Petit, P. Fortin, W. Prevost, J. Giroux, A. Maucotel, W. Alexander, H. A. Mayher, A. Longpré, F. Despars, H. Brossard, O. St. Paul, L. Charlebois, J. G. Leduc, J. A. Jeanotte, P. Nichol, J. C. Burland, W. Smith, T. E. Hayes, C. J. Morse, D. Phelan, J. Bell, J. Brodie, G. E. Armstrong, G. H. Bowin, J. Robillard, H. Grondin, P. Carrière, Curtis, Colquhoun, Higgins, Rodgers, J. Burke et W. Grignon.

Le bureau des examinateurs siégea le lendemain, vingt-trois candidats à l'étude de la médecine subirent leur examen; sur ce nombre treize furent refusés et dix furent admis, voici les noms de ces derniers :

J. Pelletier, Québec; W. Blagdon, Québec; J. A. Prieur, St. Zotique; C. Dessaint, Hull; H. Legault, St. Hermas; R. Tranchemontagne, Montréal; Alf. Savard, St. Eustache; E. Voisard, St. Léon; E. Poirier, Nicolet; J. Asselin, Joliette.